

# La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII<sup>me</sup> Année de LA SENTINELLE

VII<sup>me</sup> Année du COURRIER JURASSIEN

ABONNEMENTS:

Un an: Fr. 5 Six mois: Fr. 2.50  
Trois mois: Fr. 1.25

Administration:

C. NAINÉ, Rue de la Serre 35 a  
La Chaux-de-Fonds

ANNONCES: 10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces au-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois

## Maisons recommandées

**S. BRUNSCHWYLER, Serre 40**

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.  
Devis gratuit sur demande

Serre 35 a **Cercle Ouvrier** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix  
Excellents Vins

■■■■ Bière de la Brasserie Utrich ■■■■  
Téléphone

**Jean WEBER**, 4, Rue Fritz Courvoisier, 4  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines  
Sons & Avoines, gros & détail

**LEHMANN Frères, VOITURIERS**

Rue Léopold-Robert 11 a

Lainages **Au Gagne Petit** Soirées

6, Rue du Stand, **E. MEYER & C<sup>ie</sup>**, Rue du Stand, 6  
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

**WILLE-NOTZ** Denrées coloniales, Vins et  
Spiriteux, Farines, Sons,  
Avoines, Mercerie, Laines et Cotons.

**JULES VERTRIER** Rue Neuve 10  
Grand choix de  
**CHAPELLERIE** en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de **CRAVATES**.

**Magasins du Printemps, J.-H. Matile**

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants  
Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

**Brasserie de la Comète** **ULRICH Frères**  
Bière, façon *Munich Pilsen*, en fûts et en bouteilles.

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Hôtel-pension l'Aurore

**Restaurant populaire anti-alcoolique**

Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence.  
— Lundi matin, gâteau au fromage. — Samedi soir,  
ripes. — Bière, Cidres. Vin de 30 à 80 centimes.

**BILLARD**

**Pharmacie Centrale**

**Charles Béguin** Rue Léopold-Robert, 16  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

## Le chômage en Suisse

Notre camarade Greulich vient de consacrer une étude de près de 300 pages au problème si passionnant du chômage et de l'assurance contre le chômage.

Avec son esprit net et positif, ainsi qu'avec sa grande science économique, il ne s'attarde pas longtemps aux théories.

Ce qu'il lui faut surtout, ce sont des solutions pratiques. Aujourd'hui cette question du chômage intéresse tout le monde, du haut en bas de l'échelle sociale; ce n'est pas un phénomène

accidentel, mais bien une conséquence nécessaire, à laquelle on ne peut échapper, du mode de production capitaliste.

La grande crise économique qui débuta à New-York et à Vienne en 1873, se fit sentir aussi en Suisse, d'abord dans les chemins de fer, puis dans la grande industrie, puis dans l'industrie du bâtiment.

C'était la première crise frappant le mouvement ouvrier suisse moderne. Zurich, Berne, Genève furent durement atteints.

Les ouvriers mal organisés ne purent pas lutter ou bien, ils s'y prirent au dernier moment.

Dans certains centres comme La Chaux-de-Fonds et Genève, il y eut des souscriptions publiques et des fêtes de bienfaisance. Dans cette dernière ville il y eut des manifestations dans la rue; le 19 août 1880, les ouvriers demandaient du « pain ou du travail ». Le Grand Conseil vota des secours au montant de fr. 65,000.

A Berne, on fit des routes et on s'attela aux travaux de correction des eaux du Jura.

A Zurich, le gouvernement dut également intervenir. Les commandements de payer pleuvaient; les faillites accumulaient ruines sur ruines.

Des travaux furent donnés en régie à des groupes d'ouvriers. Les uns se dirigèrent vers le Turbenthal; les autres furent employés dans la forêt de Winterthur. Le travail était fort bien réglementé quant aux saïres, à la durée normale de la journée, au travail de nuit et du dimanche. Les repas se prenaient en communauté. Toute vente de boisson alcoolique était sévèrement défendue dans les chantiers. Les conflits étaient tranchés par voie d'arbitrage. Tel fut le règlement de ce mode de travail.

Malheureusement, quelques chefs d'équipes se révélèrent comme des ivrognes invétérés. Greulich lui-même essaya de mettre les choses au point. Ce fut peine inutile. L'essai avait avorté. Le gouvernement dut même payer les dettes de cabaret des sans-travail.

Aujourd'hui, dans la lutte contre le chômage, on se heurte aux mêmes difficultés, à un degré moindre cependant, il faut le reconnaître.

De 1802 à 1889, l'industrie suisse subit des transformations profondes. C'est pendant cette période que l'on voit poindre les premiers indices de l'existence en Suisse d'une véritable *armée de réserve du travail*. Les industries augmentent ou diminuent le personnel qu'elles emploient, suivant les saisons, le prix de la matière première, la situation douanière, le change, les variations plus ou moins profondes du marché international. C'est grâce à cette armée de réserve du travail que la grande industrie conserve toujours une certaine élasticité.

Une crise intense sévit en Suisse en 1891. Deux causes surtout furent étudiées de près à ce moment-là: la surproduction et le nouveau tarif douanier américain, dit *bil Mac Kinley*. Les industries d'exploitation en souffrirent terriblement. Ainsi, dans le canton de St-Gall, l'Association centrale des brodeurs fit l'impossible pour parer aux événements. Mais elle succomba. En mars 1892 seulement on se rendit compte des ravages causés par cette formidable diminution de l'exploitation. Mais il était trop tard pour aviser et porter secours aux brodeurs isolés.

Des souscriptions vinrent en aide à 2680 chômeurs, mais il est certain que le nombre de ceux-ci fut infiniment plus considérable.

L'industrie horlogère fut frappée également, et sa situation empira pendant six années 1891-1892.

Malheureusement, les documents nous manquent pour établir un état exact des conséquences de la crise de production.

Depuis dix ans bien des essais ont été tentés

pour lutter contre le chômage et venir en aide à ceux qui en sont les victimes.

Malheureusement, ce qu'on ne sait jamais, c'est le nombre exact des chômeurs. On ne connaît guère que ceux qui se sont annoncés eux-mêmes, ensuite d'inscriptions publiques. Et c'est pourquoi il est difficile de tirer de ces chiffres que Greulich analyse avec une rare perspicacité, des conclusions absolues. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'étudier la question en se limitant à certains groupes d'activité industrielle.

Ajoutons à cela que nous ne possédons pas de recensement professionnel en Suisse: seul, Zurich en a un qui date de 1894, ce qui est déjà un peu vieux et il sera facile de comprendre avec quelle circonspection il faut se mouvoir dans l'étude de ce problème.

Ce qu'on peut affirmer cependant, et ce qui ressort de l'examen comparé d'un grand nombre de tableaux statistiques et de chiffres, c'est qu'au moment d'une forte crise industrielle, il y aura, en Suisse, environ 17,000 ouvriers sans travail auxquels il faudra ajouter encore tous les sans-travail d'industries ne tombant pas sous le coup de la loi fédérale sur les fabriqués.

Et il est un phénomène nouveau qui n'a fait son apparition chez nous que depuis quelques années: c'est que l'ouvrier est devenu beaucoup plus sensible au chômage que ce n'était le cas autrefois.

C'est ainsi qu'à Zurich, pendant l'hiver de 1897-98 les ouvriers ont réclamé des secours contre le chômage. Cependant leur nombre ne dépassait pas 400.

Et les secours étaient demandés avec d'autant plus d'âpreté que les travailleurs avaient fait la désolante constatation que voici: *c'est que les ouvriers instables, occupés par les entrepreneurs, étaient fort nombreux, alors que les ouvriers stables ne trouvaient point de travail.*

On comprend le mécontentement des ouvriers du pays. Et pour cela, point n'est besoin de faire du chauvinisme. C'est là un élément psychologique du problème du chômage, qu'on ne saurait écarter.

## Pour des Sermons

Il y a des gens qui ont absolument besoin de discours de ce genre, tout comme d'autres ont un faible pour la harangue patriotique ou pour la conférence révolutionnaire. C'est une affaire de goût et de couleur dont nous devons respecter la bigarrure, pour la sauvegarde des libertés de chacun. Pour mon compte, je comprends très bien que tels et tels aient besoin d'un lieu spécial et d'instruments ad hoc pour l'adoration de leur Dieu, tout comme tel autre a besoin d'une salle spacieuse pour son billard et je vois avec plaisir, chacune de ces libertés, s'épanouir l'une près de l'autre.

Mais tout le monde n'est, paraît-il, pas du même avis. Quelques bonnes âmes de notre ville, ayant besoin d'un temple, mais ne pouvant réunir les fonds nécessaires à sa construction, demandent tout simplement à notre Conseil général, de leur construire la chose avec nos deniers.

Rien de moins, il leur faut un temple, c'est à nous de leur fournir. Vrai, leur bon Dieu n'est pas fier d'avoir recours à la bourse du premier venu et de tous, pour se payer pignon sur rue. Avec ce qu'ils ont déjà réuni nous n'aurions plus qu'à mettre, paraît-il, 70,000 fr. dans l'escarcelle et nous aurions le plaisir d'avoir une maison de plus... où l'on peut seulement pas coucher, comme dit Rictus.

70,000 fr. pour des sermons, vraiment, c'est

pour rien. C'est de la vérité au rabais. Ne se trompent-ils rien ces Messieurs, il ne faudrait pas faire baisser les prix.

Et c'est maintenant qu'on nous propose cela ? Ces gens-là ne sentent donc pas la crise, ils n'entendent donc pas que partout, et avec toujours plus de force, on demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat et que le respect de la conscience de chacun exige que chacun fasse les frais de son culte et n'oblige personne à y participer à quel titre que ce soit, qu'ils feront détester leur Dieu, s'ils en font un Dieu voleur, qui vient puiser dans la poche des gens, ce qui ne lui appartient pas. Mais bah, les beaux principes, c'est bon à débiter, quant à leur application, ça ne presse pas.

Et d'ailleurs, il n'y a pas chez nous que la secte qui se dénomme Eglise nationale, et ce que nous faisons aux uns, il est de toute justice que nous le fassions aux autres : Les catholiques romains par exemple, sont très à l'étroit dans leur temple et ils ont aussi réuni une forte somme pour en construire un nouveau, s'ils nous demandent de la parfaire, il sera injuste de leur refuser. Et où cela nous mènera-t-il ?

Encore si nous avions la perspective de pouvoir nous en servir de ces constructions, mais, n'avons-nous pas vu, il y a quelque temps, qu'il n'était pas même possible de faire entendre un homme comme Brieux dans le temple français et plus tard, quand le peuple reprendra tout ça, quand on séparera, qu'en faudra-t-il faire ? Les vendre à perte ? Ce n'est pas la peine de faire de ces spéculations à remboursement.

Espérons que nos Conseillers généraux sauront résister aux menées cléricales d'une partie de notre population. C. NAINE.

## Lettre Biennoise

Nous nous trouvons aujourd'hui, en présence d'un fait accompli; la société politique romande a fusionné avec le parti libéral. Dorénavant, le parti socialiste ne se trouvera plus qu'en présence d'un seul parti. Il n'y a pas grand changement en cela, seulement, les masques sont tombés; c'est la fin de la politique de bascule de M. F. Reymond et de son premier lieutenant.

Comment en aurait-il été autrement après la série de gaffes qu'ont commises, pendant ces dernières années, ces dignes émules d'Ignace de Loyola. Ils avaient besoin d'un tuteur: ils l'ont. Laissons ces morts et pensons à d'autres beaucoup plus intéressants.

Dimanche, l'Union ouvrière a célébré l'anniversaire du 18 mars. A deux heures de l'après-midi, la grande salle de la Tonhalle comptait environ 400 personnes. Le citoyen Reimann, président de l'Union ouvrière, ouvre l'assemblée en rappelant que chaque année, l'Union ouvrière a coutume de rendre hommage en la mémoire des victimes de 1848 et 1871. Il présente à l'assemblée les deux orateurs, les citoyens G. Muller, Berne, et de Rawiez, avocat à Lausanne, puis la Société de chant du Grütli allemand entonne un chœur de circonstance. L'on procède ensuite au baptême de la bannière du syndicat des maréchaux, charbons et selliers qui ont pour marraine les sections de Berne, de la même profession.

Le citoyen de Rawiez apporte à l'Union ouvrière biennoise, le salut fraternel des camarades Lausannois, puis il fait un brillant exposé historique de la Commune de Paris. Il s'attache spécialement à relever les ignobles mensonges semés par la Bourgeoisie contre ces braves et vaillants pionniers du socialisme, qui furent les communards. Le citoyen G. Muller, qui lui succède à la tribune, retrace les mouvements révolutionnaires de 48 et 71. Les deux orateurs s'accordent en recommandant aux participants à la cérémonie, de travailler toujours plus à la diffusion de l'idée socialiste. Nous pouvons aujourd'hui, par les moyens dont nous disposons, éviter ces douloureuses effusions de sang. Il suffit que les ouvriers s'organisent sur le terrain professionnel et sur le terrain politique. Par la conquête des pouvoirs publics, par le simple bulletin de vote, nous ferons notre révolution. Ces deux discours, fréquemment interrompus par des applaudissements unanimes de l'assemblée, se terminent par un triple houra au socialisme international.

Le président remercie les deux orateurs pour leurs brillants exposés, puis il recommande aux participants de méditer les paroles qu'ils ont entendues.

Chœurs, vœux, déclamations et quelques productions individuelles, toutes choisies pour la circonstance, terminent cette utile et agréable soirée. A cinq heures, l'on se sépare en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine. X.

## Bêtise ou Lâcheté ?

Un parisien est un jour culbuté par un cocher de fiacre maladroit et passe sous une roue de la voiture. Des passants arrêtent le maladroit et le remettent à un garde municipal; mais celui-ci le repousse vivement et s'écrie: la roue... c'est la roue qu'il me faut, apportez-moi la roue! Ce fonctionnaire avait une idée évidemment très particulière de la responsabilité en fait de dommage; mais que veut-on, tout le monde n'a pas pâli sur le *corpus juris* de Justinien et le "cipal", de Paris n'est pas unique en son genre, écoutez plutôt:

L'association *La Sentinelle*, société inscrite au registre du commerce, par conséquent personne civile, ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, édite un journal au dit lieu où il paraît deux fois chaque semaine. Elle a soin dans chaque numéro de ce journal de se nommer comme société responsable et donne en outre le nom et l'adresse de son administrateur en toutes lettres en tête du journal. Or, un Monsieur Girardin, vicaire à Porrentruy, pris à partie dans un article de *La Sentinelle* et estimant avoir droit, de ce fait, à des dommages-intérêts pour atteinte à l'honneur, s'avise d'intenter une demande en justice et s'adresse... devinez à qui? Pas à la roue, bien sûr puisqu'il n'y en a pas dans l'histoire, si ce n'est peut-être une de trop dans le cerveau de notre vicaire; pas davantage à l'Association éditrice, encore moins à son administrateur. Il attaque... l'imprimeur. Oh! noblesse, oh! grandeur d'âme, où allez-vous donc vous nicher? Voilà qui s'appelle faire bon soldat et regarder ses ennemis en face, ou je ne m'y connais plus. Dites donc vicaire Girardin, j'ai là un jeune homme de 16 ans qui porte les *Sentinelle* depuis mon bureau à la poste, vous devriez l'attaquer aussi, ce serait plus généreux encore et vous trouveriez peut-être des juges assez bons juristes pour vous donner raison. Dommage que vous n'ayez pas eu cette idée plus vite, hein?

Mais ce n'est pas tout. Un curé, ça ne connaît que les lois divines et il faut lui pardonner de ne pas connaître les autres. D'ailleurs, c'est un principe très chrétien (pas à mon avis) de faire périr l'innocent pour le coupable et pour une fois qu'un prêtre applique ses principes ça ne doit pas trop nous étonner; mais vous dis-je il y a mieux.

Monsieur le préfet de Porrentruy Daucourt, interpellé, paraît-il, par la *Sentinelle*, adresse sa réponse... à l'imprimeur. Il le somme (art. 241 du Code pénal bernais) d'insérer la dite réponse dans les colonnes de notre journal.

Pauvre diable d'imprimeur, il ne faudrait pas que ça le prenne, car ce n'est plus à vous, M. le préfet, qu'il aurait à faire, mais à nous et nous le poursuivrions pour inexécution de ses obligations, car il n'a pas le droit d'insérer même une lettre sans notre permission. Et vous le savez bien M. Daucourt, si vous avez la moindre idée de ce qu'est un contrat et des rapports qui lient un éditeur et un imprimeur. Si vous ne le savez pas vous devriez le savoir.

Le Code pénal neuchâtelois ne nous oblige pas à insérer quoi que ce soit de vous, M. Daucourt, je suis charmé de vous l'apprendre, mais si vous voulez bien nous adresser des lignes polies et point trop ombreuses, je vous promets de les insérer dans la *Sentinelle*, même si elles sont contraires à l'opinion de notre correspondant. Nous les discuterons, voilà tout.

Et puis, vicaire ou préfet, si vous avez besoin de tribunaux, nous en avons aussi ici et qui ne craignent pas de nous condamner quand nous avons tort aux yeux de la loi, pourquoi n'y recourrez-vous pas? Lais alors, même que vous amoncelleriez les actes de procédure et les actes de défaut de biens aussi haut que les tours de vos clochers et de vos cathédrales, ne croyez pas que vous nous fermerez la bouche et que vous nous empêchez de proclamer ce que nous croyons être la vérité. C. NAINE.

## Nos traîneurs de sabres

Quelques journaux radicaux suisses se donnent à tâche, de diminuer et de blanchir les exploits du colonel de Tscherner, l'homme aux étrivières des fortifications du Gothard. C'est rendre à celui-ci, un fort mauvais service.

Néanmoins, nous apprenons avec plaisir que M. Muller, conseiller fédéral, a fait comprendre au galonné Tscherner, que le Knout n'était pas un argument péremptoire en Suisse.

Notre confrère le *Volksrecht* de Zurich écrit, à ce même propos:

« Ce sont là de faits qui prouvent combien l'esprit de violence règne sans conteste, là-haut, au Gothard, et combien le militarisme en prend à son aise avec le simple citoyen.

Celui-ci peut être maltaité, battu, frappé à coups de cravache; quand il rentre ses bêtes, on peut le fourrer en prison.

Le militarisme se croit tout puissant, et, en fait, il l'est!

Sans doute le von Tscherner n'a point commandé à ses subordonnés de se servir de la schlague. Mais l'exemple a suffi. Comment voulez-vous que les inférieurs aient le respect du citoyen, quand ce sont les supérieurs qui le menacent de lui administrer une volée d'étrivières.

Mais cela démontre non seulement à quel point nous en sommes arrivés en Suisse, mais jusqu'où nous irons si nous ne mettons pas un terme aux mœurs barbares et à la vanité de nos officiers.

Les baillis du Gothard ne sont qu'un commencement, et à vrai dire, un commencement qui promet. Il faut donc que le peuple proteste énergiquement contre l'esprit de classe qui permet de semblables abus.

Sans cela gare aux baillis militaires, qui feront du simple citoyen ce qu'ils voudront et qui ne toléreront aucune critique.

Avant peu, le Parlement aura à s'occuper d'une loi qui veut museler la presse, quand celle-ci se mêlera de parler du militarisme.

Nous ne savons ce que le Parlement fera de cette loi. Mais si, ce qui ne nous étonnerait point, elle venait à être admise, il serait du devoir du peuple de dire hautement et catégoriquement ce qu'il pense et cela dans son intérêt personnel.

Le jour où nous aurions une loi semblable en Suisse, le citoyen suisse serait la proie du militarisme et le jouet de l'arbitraire le plus audacieux de Messieurs les galonnés.

## Chroniques Neuchâteloises

CHAUX-DE-FONDS. — L'Union ouvrière de la Chaux-de-Fonds s'occupant depuis quelque temps de la création d'un Secrétariat ouvrier permanent local en notre ville, tel qu'ils en existent déjà dans d'autres villes industrielles, organise à cet effet deux conférences qui seront données simultanément en allemand et en français, le 5 avril prochain, à 8 1/2 heures du soir, au Stand des Armes-Réunies, salle du haut et salle du bas.

Les conférenciers, très autorisés en cette matière, seront, pour la partie française, le citoyen Jean Sigg, député ouvrier à Genève et adjoint secrétaire ouvrier romand; pour la partie allemande, le citoyen Dr Vassilieff, secrétaire ouvrier à Bâle. Dans ces conférences, il sera traité, en outre, de l'attitude des organisations ouvrières vis-à-vis de la politique. Le Comité.

A propos de la Pâque socialiste. — La presse bourgeoise a l'habitude de faire la conspiration du silence autour de pièces à tendance où certaines vérités sont dites et surtout entendues. La Robe rouge de Brieux a eu ce sort dans les journaux de la localité, il devait en être de même avec la Pâque socialiste. Lorsqu'un canard isolé de la presse bourgeoise a le courage de se prononcer sur une pièce réaliste, c'est pour adresser quelques sottises toutes gratuites. Les personnes expertes en matières théâtrales, ont exposées leur satisfaction de la manière dont la Pâque socialiste a été rendue. Un observateur.

Hôpital d'enfants. — Sans interruption, nos vaillantes Sociétés se sont produites toute la semaine, chaque soir, avec un succès chaque fois renouvelé devant un public très nombreux et certes, personne ne se sera ennuyé, tant les attractions étaient nombreuses et variées.

Le programme d'aujourd'hui et de dimanche, (voir les annonces), offre s'il est possible, plus d'attrait encore que les précédents; allez-y voir, lecteurs de *La Sentinelle*, aucun de vous ne s'en repentira et n'oubliez pas que vous accomplissez, ce faisant une bonne œuvre.

L'administration de *La Sentinelle* et du *Courrier Jurassien* a le plaisir d'annoncer à ses abonnés et souscripteurs d'annonces, que depuis la transformation du journal, les tirages sont allés sans cesse en augmentant pour satisfaire aux nouveaux abonnés et à la vente au numéro. Aux camarades qui ont fait de la propagande, nous ne disons pas merci, car c'est pour leur cause qu'ils travaillent, mais nous leur recommandons de redoubler d'efforts, car notre organe est trop petit, il faudrait l'agrandir, il y a tellement à dire. Qu'on s'en souvienne avec le trimestre qui commence. C. N.

Pâque socialiste. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec plaisir, que la *Pâque socialiste* sera donnée prochainement, au Stand des Armes-Réunies.

Nous souhaitons à nos amis, salle comble, ils l'auront assurément bien mérité.

Les billets sont en vente dès aujourd'hui, au *Cercle Ouvrier*.

## Chroniques Jurassiennes

### AVIS

Nous prions les abonnés qui n'ont pas retiré leurs remboursements d'en adresser le montant au plus vite au citoyen NICOL à Porrentruy.

## INSPECTIONS D'ARMES

Arrondissement du bataillon No 24

A *Chevenez*, maison d'école, le jeudi 3 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr, à 10 h. matin, pour le landsturm des communes de Damvan, Grandfontaine, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt, Chevenez et Fahy.

A *Buix*, maison d'école, le vendredi, 4 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr, à 10 h. matin, pour le landsturm des communes de Boncourt, Buix, Dampreux et Montignez.

A *Bonfol*, maison d'école, le samedi, 5 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr, à 10 h. matin, pour le landsturm des communes de Beurnevésin, Bonfol et Lugnez.

A *Vendlincourt*, maison d'école, le lundi, 7 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr, à 10 h. matin, pour le landsturm des communes de Charmoille, Miécourt et Vendlincourt.

A *Fregiécourt*, maison d'école, le mardi, 8 avril, à 8 h. matin, pour l'élite et la landwehr, à 10 h. matin, pour le landsturm des communes d'Asuel, Cornol, Fregiécourt et Pleujouse.

PORRENTROY, — Mardi soir, les comités des différentes organisations ouvrières étaient réunis pour décider de la participation aux deux Congrès de Berne, les 29, 30 et 31 mars courant.

Après avoir entendu un rapport du Comité de l'Union ouvrière, les comités réunis décidèrent de se faire représenter à Berne.

Le citoyen Nicol, président de l'Union ouvrière, a été désigné pour remplir ce mandat.

En outre, il a été décidé d'étudier dès à pré-

sent l'organisation de la manifestation du 1er Mai dans notre ville, afin de la rendre aussi éclatante et aussi intéressante que l'année dernière.

C'était samedi passé le dernier jour de la distribution de la soupe scolaire. On nous dit que 3000 francs ont été nécessaires pour couvrir les frais de l'alimentation aux enfants pauvres.

C'est déjà quelques beaux deniers, mais cependant combien cette bonne soupe scolaire eut-elle été bien trouvée pendant ces durs moments de chômage que chaque ouvrier traverse en cette époque. Nous connaissons une quantité de ces philanthropes à l'eau froide qui, certes, auraient trouvé un utile placement du superflu dont ils sont en possession, dans le fond destiné à alimenter la caisse des soupes scolaires.

Par les temps qui courent, la misère devenant toujours de plus en plus grandissante, nos soupes scolaires auraient très bien pu fonctionner encore quelque temps.

Tous les faiseurs d'échappements du district de Porrentruy, sont convoqués en assemblée générale, sur demain dimanche, au *Café des Allées*, à 2 heures après-midi, pour traiter diverses questions de haut importance.

(Comm.) — L'assemblée générale obligatoire des membres signataires de la *Société coopérative de consommation*, se tiendra samedi, 22 mars, dès 8 1/2 h. du soir, chez M. E. Fierobe, *Café des Allées*.

### TRACTANDA:

1. Nomination définitive du Comité.
2. Question des mises d'entrée.
3. Divers et imprévu.

Vu l'importance des tractanda, nous comptons sur une nombreuse participation.

Nous invitons aussi toutes les personnes qui désirent faire partie de la Société, de bien vouloir porter présence à cette assemblée, une liste d'adhésion sera à leur disposition. *Le Comité d'initiative.*

MOUTIER. — La conférence que notre camarade Jean Sigg nous a donnée dimanche dernier, a été écoutée par un nombreux public. L'orateur a, pendant plus d'une heure, tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres et pour tous le temps a paru trop court.

Nous espérons que nous aurons bientôt le plaisir de l'entendre de nouveau nous développer un des sujets sociaux à l'ordre du jour. *Un ouvrier.*

— Nous recevons une autre correspondance de cette même localité, mais le manque de place nous oblige à la renvoyer au prochain numéro. *(Rédaction).*

RECONVILLIER. — Dimanche, 23 mars, à 2 h. après-midi, au *Café du Midi*, aura lieu la grande assemblée des travailleurs de la Vallée-de-Tavannes, à l'effet de fonder définitivement l'Union ouvrière de cette contrée.

Les orateurs inscrits sont : les citoyens Reiman, député ouvrier à Bienne et Panchaud, député à Lausanne.

Nul doute que l'assemblée sera bien revêtue pour écouter nos deux champions socialistes.

### RÉDACTION ET ADMINISTRATION RESPONSABLE:

*Association de la SENTINELLE*

LOCAUX Cercle Ouvrier, Rue de la SERRE 35<sup>a</sup>

Imprimerie B. MARQUIS, Porrentruy

# Restaurant des Armes - Réunies

Du lundi, 17 au dimanche, 23 mars 1902

## Grandes Soirées récréatives

à l'occasion du tirage de la

Tombola pour la création d'un Hôpital d'enfants

Chaque soir dès 8 heures précises

### Samedi, 22 mars

Avec le bienveillant concours des sociétés

*La Philharmonique, l'Union Chorale, l'Herbier, le Club d'Escrime (Salle Oudart) l'Amitié et d'amateurs*

### Programme

1. *Ommagio ai Maestri Italiani* (Philharmonique) Louis Montanari
2. *La Quête*, Mélodie pour ténor (M. E. M.) Louis Montanari
3. *Le Naufragé*, chœur arrangé par N. Lampart (Union Chorale) Rolard
4. *Travail d'ensemble de jeunes élèves*, 10 demoiselles (Salle Oudart).
5. *Pépette*, polka, solo pour cornet à piston avec acc. de piano (C. S. et D. B.) F. Boisson
6. **Monsieur Badin**  
(Scène de la vie de bureau) Courteline

Saynète en un acte (l'Herbier)

### DISTRIBUTION:

Le Directeur M. C. N. — Monsieur Badin M. C. J. Ovide M. E. S.

### Entr'acte

7. *Terzetto di Lombardi*, (La Philharmonique) Verdi
8. *Le Tulcul*, quator (MM. E. N., A. F., L. H., G. G.) Schubert
9. *Mur d'ensemble*, 10 messieurs. Assaut au Fleuret. Leçons de boxe. Assaut au Fleuret. (Salle Oudart).
10. *Aimons toujours*, chœur (Union Chorale) Heyberger

### Rival pour rire

comédie en un acte de Grenet-Dancourt

### DISTRIBUTION:

Gaston M. R. Z. — Albert M. G. R. Marie Mlle B. R.

De 10 heures à midi, concert appétitif par quelques amateurs des sociétés locales

### Matinée infantine

Dimanche 23 Mars 1902, à 2 1/2 heures après midi

Avec le bienveillant concours des sociétés

*Musique des Cadets, du Théâtre Guignol, de la famille Richard et d'enfants*

### Programme

1. a) *Le légionnaire*, pas redoublé (Musiq. des Cadets) Bléger
- b) *Belle étoile*, polka de concert (Musiq. des Cadets) Blancheteau
2. *Carmen*, fantaisie (famille Richard) Bizet
3. *Rêve d'un ange*, pour Mandoline (E. W.) F. D'Orso
4. *Laissez dormir les oiseaux dans leurs nids*, mélodie (L. W.) Ch. Pourny

### Guignol

- 6 a) *Le Bombardier*, pas redoublé (Musique des Cadets) Ch. Pourny
- b) *Le Stimulant*, marche (Musique des Cadets) Muller
7. *Loin du bal*, valse (famille Richard) Gilet
8. *C'est bien triste*, chansonnette (L. W.) Ch. Pourny
9. *Duo des pages*, pour deux violons avec acc. de piano (C. S., L. S., G. S.) Ant. Gilis

### 10. Guignol

### Entrée

Grandes personnes fr. 0,50.

Enfants fr. 0,20.

### Dimanche soir

Avec le bienveillant concours des sociétés

*Fanfare du Grütli, Ancienne Section, Grütli-Männerchor, l'Eglantine et d'amateurs*

### Programme

1. *Fantaisie sur l'opéra des Martyrs*, (Fanfare Grütli) Donizetti
2. *Préliminaires avec massues*, (Ancienne Section)
3. *Le tunnel de Saint-Germain*, chansonnette comique (M. A. H.) Donizetti
4. *Ballet suisse* (Eglantine)
5. *Festgruss*, chœur (Grütli-Männerchor) J.-R. Krenger

### Entr'acte

6. *Guillaume Tell*, grande fantaisie (Fanfare Grütli) Rossini
7. *Le légumophoniste*, chansonnette comique (M. A. H.) Rossini
8. *Travail aux barres*, (Ancienne Section)
9. *Der Freiheit Sieg* (Grütli-Männerchor) O. Suchodorf

### 10. Poste restante

comédie en un acte par Fernand Beissier

### PERSONNAGES:

Madame Mlle M. H.  
Monsieur M. P. B.

### Entrée: 50 centimes

Cartes aux magasins de musique L. BECK et de cigares H.-N. AUGSBURGER, Numa Droz, 89

N.B. — Les dames sont priées de vouloir bien enlever leurs chapeaux et les messieurs de s'abstenir de fumer.

Un service de vestiaire pour les chapeaux sera installé au 1<sup>er</sup> étage.

### Buffet bien assorti

en vins 1<sup>re</sup> qualité — Sirops — Glaces — Confiserie

Jeux divers, surprises

Atelier de photographie

Boulangerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds Serre 90, Pain blanc de première qualité à 30 centimes le Kilo

